

*A lui l'honneur rigide aux bases immuables,
Les arrêts sans appel, le glaive punisseur ;
A nous la pitié sainte indulgente aux coupables
Et le règne éternel promis à la douceur !...*

* * *

*Mais dès que nous voulons, par un caprice étrange,
Des chefs-d'œuvre de Dieu, réformateurs hardis,
De ces dons différents faire entre nous l'échange,
Nos plus beaux attributs aussitôt sont maudits :*

*L'air viril ne sied pas à nos charmants visages ;
S'il nous ressemble trop l'homme est sans dignité ;
L'impassibilité, cette force des sages,
Dans les cœurs féminins s'appelle dureté.*

*Au contact de l'aiguille et des soins du ménage
Nos rudes compagnons verraient leurs doigts salis ;
La science, leur noble et splendide apanage,
Marque de plis amers nos traits trop tôt pâlis ;*

*Ainsi nos meilleurs biens, si parfaits dans l'ensemble,
Dès qu'ils sont déplacés se tournent contre nous.
Mais la Loi s'accomplit lorsque l'amour assemble
Avec les cœurs vaillants nos cœurs tendres et doux.*

MARIE DE VALANDRÉ.





CHRONIQUE



Le comité formé, sous la présidence de M. Eugène Guillaume de l'Institut, dans le double but d'organiser l'exposition des œuvres de J.-F. Millet qui a été faite, l'été dernier, à l'École des Beaux-Arts, et d'élever un monument en souvenir du grand artiste, aura à disposer d'une cinquantaine de mille francs, produit des recettes de cette exposition. Il a été avisé qu'un bloc de marbre serait mis gracieusement à sa disposition par une grande société industrielle. Cherbourg est le lieu définitivement adopté pour placer le monument. C'est à M. Chapu que l'exécution en sera confiée. Au sujet de Millet, annonçons aux lecteurs de *L'Artiste* qu'une prochaine livraison contiendra un article de M. Eugène Muller, sur la maison de Millet à Gruchy-Gréville, accompagné d'une représentation à l'eau-forte, par M. Louis Muller, de cette modeste demeure où naquit Millet et où il passa les premières années de son existence.

Soixante-deux esquisses, parmi lesquelles quelques-unes signées de peintres connus, ont été présentées pour prendre part au concours pour la décoration du plafond de la salle des fêtes, à la mairie du sixième arrondissement. Ce plafond

comprend trois caissons circulaires; les compositions doivent représenter la *Liberté*, l'*Égalité* et la *Fraternité*. L'exposition publique des esquisses est faite dans les salons de l'Hôtel de Ville : trois des concurrents ont été désignés pour prendre part au second degré du concours. Les projets sur lesquels s'est porté le choix du jury sont, dans l'ordre alphabétique, ceux de MM. Urbain Bourgeois, Henri Lévy et Lionel Royer. Une nouvelle épreuve fixera la désignation définitive de celui de ces trois artistes qui sera chargé de l'exécution de ces peintures décoratives.

L'exposition posthume de l'œuvre de Guillaumet aura lieu à l'École des Beaux-Arts, du 12 janvier au 12 février 1888.

Une exposition des maîtres français de la caricature et de la peinture de mœurs au dix-neuvième siècle aura lieu, cet hiver, à l'École des Beaux-Arts. La date n'en est pas encore définitivement fixée. Les recettes de cette exposition, appelée à un grand succès, sont destinées à la Société de secours pour les familles de marins français naufragés, présidée par M. Alfred de Courcy.

Le comité qui s'est constitué pour mener à bonne fin ce projet dont l'intention humanitaire est éminemment louable, se compose de M. le ministre de la marine, président d'honneur; M. Antonin Proust, ancien ministre des arts, président. Membres : MM. Alexandre Dumas, Arsène Alexandre, Théodore de Banville, Champfleury, Jules Claretie, vicomte Henri Delaborde, Georges Duplessis, Henry Maret, Destable, Jules Dupré, Armand Dayot, A. de Courcy, Geoffroy-Dechaume, Falguière, Adrien Hébrard, Kaempfen, Pierre Loti, Francis Magnard, Paul Mantz, Félix Ribeyre, Alfred Stevens, Pierre Véron, Albert Wolff.

Les personnes désireuses de contribuer au succès de cette intéressante exposition, qui est en même temps une bonne œuvre, sont priées d'adresser leurs communications à M. Armand Dayot, inspecteur des Beaux-Arts, 3, rue de Valois, à la direction des Beaux-Arts.

C'est M. Antonin Proust qui a eu le premier cette heureuse idée de faire une exposition de caricatures. On ne pouvait trouver une meilleure occasion de la réaliser.

Le concours d'architecture pour le prix de Chaudesaigues n'a pas donné de résultat, cette année, à cause de la faiblesse des projets exposés. Le sujet était

Un motif de milieu d'une orangerie. L'Académie des Beaux-Arts a décidé que le concours serait prorogé et le règlement modifié : les logistes, au lieu de rester six jours en loge, y resteront désormais quinze jours.

L'Académie vient de donner le sujet du concours Achille Leclère; il est ainsi formulé : *Esquisse d'une salle des fêtes pour une mairie de Paris.* Le programme du concours avec tous ses détails, sera délivré au secrétariat de l'Institut, à partir du 16 décembre.

Depuis la découverte de la Vénus de Milo, le problème a été posé de l'interprétation qu'il faut donner à l'attitude de cette merveilleuse figure, considérée comme le plus pur spécimen de la beauté dans l'art grec, qui nous soit parvenu; mais il n'a pas encore été résolu. L'idée prédominante dans le monde des savants a été de supposer que la Vénus de Milo a dû faire partie d'un groupe avec le dieu Mars. Un nouvel essai de restauration vient d'être tenté dans ce sens, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante que M. le vicomte Delaborde a communiquée à l'Académie des Beaux-Arts, dans l'une des dernières séances :

« Monsieur le secrétaire perpétuel,

« Monsieur le consul général de France à Leipzig m'a fait parvenir, de la part de M. Zur Strassen, professeur à l'École des Beaux-Arts de cette ville, deux photographies d'un essai de restauration de la Vénus de Milo. J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint ces deux photographies, en vous priant d'en faire hommage à l'Académie.

« *Le Directeur des Beaux-Arts,*

« CASTAGNARY. »

Le groupe restauré représente un guerrier, Mars, la lance à la main; à ses côtés, Aphrodite, debout, pose le bras gauche sur l'épaule du Dieu, et la main droite sur le bras droit d'Arès. Mais cette interprétation ne sort pas du domaine des conjectures, et la question ne rentrerait dans celui des faits que si l'on était assez heureux pour découvrir de nouveaux fragments qui puissent expliquer le piétement de la statue.

L'École du Louvre va inaugurer la sixième année de son existence avec son nouveau directeur, M. Kaempfen. Les cours du premier semestre vont commencer pendant la deuxième quinzaine de décembre; en voici le programme :

Archéologie nationale. — M. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut, conservateur du musée de Saint-Germain, professeur. Le professeur continuera à étudier, dans leur ordre chronologique, les salles du musée des antiquités nationales, en développant les conséquences historiques qui ressortent de cet examen; il s'occupera plus particulièrement cette année de la période romaine, salles 14 et suivantes, tous les vendredis, à 10 heures et demie du matin. La première leçon aura lieu le vendredi 23 décembre.

Archéologie orientale et céramique antique. — M. Heuzey, membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales et de la céramique antique, professeur. M. E. Pottier, attaché à la conservation des antiquités orientales et de la céramique antique, suppléant. Le professeur suppléant étudiera les vases peints grecs portant des signatures d'artistes depuis l'époque de Solon jusqu'à celle de Périclès, tous les mercredis, à 5 heures. La première leçon aura lieu le mercredi 21 décembre.

Archéologie égyptienne. — M. Pierret, conservateur des antiquités égyptiennes, professeur. Le professeur étudiera les monuments de la dix-neuvième dynastie, tous les mardis, à 10 heures et demie du matin. La première leçon aura lieu le mardi 20 décembre.

Langue démotique. — M. E. Revillout, conservateur adjoint des antiquités égyptiennes, professeur. Le professeur traduira les inscriptions démotiques relatives à l'histoire de la Nubie et les stèles démotiques du Louvre provenant du Sérapéum, tous les lundis, à 5 heures du soir. La première leçon aura lieu le lundi 19 décembre.

Langue copte et Droit égyptien. — M. E. Revillout, conservateur adjoint des antiquités égyptiennes, professeur. Le professeur traduira les textes coptes juridiques du musée du Louvre, etc., tous les mardis, à 5 heures du soir; et il continuera l'étude comparative du droit égyptien, en traitant de l'état des personnes, les premier et troisième samedis de chaque mois, à 5 heures du soir. La première leçon aura lieu le mardi 20 décembre.

Épigraphie assyrienne. — M. Ledrain, conservateur adjoint des antiquités orientales, professeur. Le professeur expliquera les textes de Sargon tous les jeudis, à 5 heures du soir. La première leçon aura lieu le jeudi 22 décembre.

Épigraphie phénicienne et araméenne. — M. Ledrain, conservateur adjoint des antiquités orientales, professeur. Le professeur expliquera les inscriptions palmyréniennes du Louvre, tous les vendredis, à 5 heures du soir. La première leçon aura lieu le vendredi 23 décembre.

Peinture française. — M. Georges Lafenestre, conservateur adjoint des peintures et des dessins, professeur de l'histoire de la peinture, étudiera la peinture au moyen âge et spécialement les origines de la peinture française, tous les samedis, à 10 heures et demie du matin. La première leçon aura lieu le samedi 24 décembre.

Sculpture française. — M. Louis Courajod, conservateur adjoint du département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, professeur de l'histoire de la sculpture du moyen âge et de la Renaissance, étudiera les origines de la Renaissance en France, au xiv^e et au xv^e siècle, le mercredi, à 10 heures et demie du matin. La première leçon aura lieu le mercredi 21 décembre.

Histoire des arts appliqués à l'industrie en France. — M. Émile Molinier, attaché au département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, chargé de cours, étudiera cette année l'histoire de l'orfèvrerie française. Le cours se fera à l'École nationale des Beaux-Arts, tous les vendredis, à 8 heures et demie du soir. La première leçon aura lieu le vendredi 23 décembre.

Les personnes qui désirent suivre un ou plusieurs de ces cours sont priées de vouloir bien s'inscrire, de midi à 2 heures, au secrétariat des musées nationaux, pavillon de l'Horloge, où les cartes seront délivrées.

On voit qu'un nouveau cours vient d'être créé à l'École du Louvre, c'est celui de l'histoire des arts industriels en France, dont le titulaire est M. Molinier, attaché à la conservation des musées nationaux. Notons qu'il se fera, non comme tous les autres, à la cour Lefuel, ancienne cour Caulaincourt, au Louvre, mais à l'École des Beaux-Arts.

A l'hôtel Drouot vient d'avoir lieu la vente d'une curieuse collection d'autographes d'artistes. Signalons une lettre que Géricault écrit de Florence, le 18 octobre 1816, à Dorcy de Dreux, et où il l'engage à venir le retrouver, car il s'ennuie d'être seul dans la plus belle ville de l'Italie. « J'ai ici des connaissances excellentes. Pour vous en donner une idée, j'étais, hier soir, à l'Opéra, dans la loge de l'ambassadeur français. Mes bottes étaient sales et ma toilette fort négligée. Néanmoins, j'ai eu la place d'honneur auprès de M^{me} la duchesse de Narbonne, qui devait partir le lendemain pour Naples et à laquelle le ministre m'a fortement recommandé. Aussi m'a-t-elle bien engagé à aller la voir à mon passage. Elle m'a beaucoup parlé de ma modestie et m'a assuré que c'était le cachet du talent. Jugez si c'est flatteur... » Adjugée 100 francs.

On a vendu 40 francs une lettre de Daumier, alors âgé de vingt-quatre ans et emprisonné pour délit politique :

« Prison de Sainte-Pélagie, 8 octobre 1832. »

« Mon cher Jeanron,

« Me voici donc à Pélagie, charmant séjour où tout le monde ne s'amuse pas. Mais moi je m'y amuse, quand ce ne serait que pour faire de l'opposition. Je te promets que je m'arrangerai de la pension Gisquet (le préfet de police), si quelques fois l'idée de mon intérieur, c'est-à-dire de ma famille ne venait pas troubler le charme d'une douce solitude !!! Je travaille quatre fois plus en pension que je ne faisais lorsque j'étais chez mon papa. Je suis accablé et tyrannisé par une foule de citoyens qui me font faire leur portrait. Je suis mortifié, désolé, peiné, vexé même de ce que tu as de raison qui t'empêche de venir voir ton ami la Gouape, dit Gargantua. Il faut que je sois né pour le sobriquets, car dès mon arrivée ici, comme on se souvenait plutôt de ma caricature que de mon nom celui de Gargantua m'est resté... »

La lettre suivante a été adjugée à 40 francs :

« Auteuil, 2 avril 1864. »

« Sire,

« Il n'est pas possible que Votre Majesté sache ce qui se passe, que, par ce fait d'un rapport envoyé du cabinet de l'empereur et que je pouvais pas ne pas prendre au sérieux, j'attends depuis sept mois, cloué dans une insupportable incertitude, et qu'enfin, ce soir, on me fait, au nom du préfet (à son insu sans doute), sommation de quitter ma maison dans vingt-quatre heures ! L'indemnité, je ne sais laquelle, ayant été dit-on, déposée à la caisse de consignation.

« Sire, vous êtes l'empereur Napoléon...

« GAVARNI. »

D'un autographe de Courbet, vendu 30 francs, nous extrayons ce passage bien caractéristique :

« Mes toiles ont produit une grande sensation dans le monde artistique et savant. Il paraît qu'à Francfort comme à Paris j'ai des détracteurs et des partisans terribles ; les discussions sont si violentes qu'au casino on s'est vu forcé de placer un écriteau ainsi conçu : « Dans ce cercle il est défendu de parler des tableaux de M. Courbet. »

Terminons ces citations par ce billet de Corot, adjugé à 20 francs :

« Paris, 5 février 1871. »

« Monsieur,

« D'après votre désir, je vous remets quelques notes biographiques. J'ai été au collège de Rouen jusqu'à dix-huit ans. De là, j'ai passé huit ans dans le commerce.

Ne pouvant plus y tenir, je me suis fait peintre de paysages ; élève de M. Michalon d'abord. L'ayant perdu, je suis entré dans l'atelier de Victor Berton. Après, je me suis lancé, tout seul, sur la nature, et voilà !

« COROT. »

Voici à quels prix se sont vendus les autographes de quelques autres artistes : M^{lle} Abbema, 10 fr. ; Bastien Lepage, 10 fr. ; Baudry, 11 fr. ; H. Bellangé, 11 fr. ; Van Blarenberghe, 105 fr. ; Boilly, 17 fr. ; de Boissieu, 72 fr. ; Rosa Bonheur, 7 fr. 50 ; Boulanger, 14 fr. ; Brascassat, 7 fr. ; Cabat, 6 fr. ; Calame, 10 fr. ; Carpeaux, 25 fr. ; P. de Champagne, 130 fr. ; Charlet, 16 fr. ; Cochin, 40 fr. ; Couture, 7 fr. 50 ; Coypel, 6 fr. ; Daubigny, 23 fr. ; Daumier, 40 fr. ; David, 101 fr. ; David d'Angers, 15 fr. ; Decamps, 6 fr. ; Delacroix, 32 fr. ; Delaroche, 12 fr. ; de Marne, 5 fr. 50 ; Detaille, 10 fr. ; Diaz, 10 fr. ; G. Doré, 6 fr. ; P. Dubois, 8 fr. ; J. Dupré, 18 fr. ; Carolus Duran, 26 fr. ; Flandrin, 13 fr. ; Fragonard, 160 fr. ; Français, 6 fr. ; Fromentin, 13 fr. ; Géricault, 100 fr. ; Gérardôme, 6 fr. ; Gravelot, 73 fr. ; Greuze, 60 fr. ; baron Gros, 105 fr. ; Hébert, 10 fr. ; Paul Huet, 5 fr. ; Ingres, 23 fr. ; Ch. Jacque, 6 fr. ; Tony Johannot, 10 fr. ; Jordaens, 405 fr. ; Lagrenée, 35 fr. ; Largillière, 25 fr. ; La Tour, 60 fr. ; sir Thomas Lawrence, 15 fr. ; Ch. Le Brun, 20 fr. ; H. Lehman, 10 fr. ; J. Lemoine, 8 fr. ; Lepautre, 10 fr. ; Lépine, 25 fr. ; E. Lévy, 6 fr. ; Meissonier, 8 fr. ; 17 lettres de Mengs, 505 fr. ; Mignard, 15 fr. ; J.-F. Millet, 12 fr. ; Moreau le jeune, 100 fr. ; Nanteuil, 30 fr. ; Natoire, 100 fr. ; Pigalle, 25 fr. ; Poussin, 125 fr. ; Pradier, 100 fr. ; Prud'hon, 40 fr. ; Queverdo, 10 fr. ; Henri Regnault, 52 fr. ; Léopold Robert, 45 fr. ; Th. Rousseau, 15 fr. ; Rude, 10 fr. ; Saint-Aubin, 101 fr. ; Ary Scheffer, 20 fr. ; Van Loo, 25 fr. ; Horace Vernet, 48 fr. ; Vestier, 52 fr. ; Vien, 42 fr. ; de Vigny, 35 fr. ; Pasquier, 10 fr.

Les dernières ventes d'œuvres d'art qui méritent d'être signalées sont : celle des œuvres des sculpteurs Clésinger et Falguière, dont les résultats n'ont pas été aussi satisfaisants qu'on était en droit de s'y attendre, eu égard au renom des deux maîtres et à l'importance artistique des œuvres mises aux enchères. La cause en est dans certaines obligations assez complexes de reproduction et dans quelques conditions de la vente qui ont motivé l'abstention des éditeurs de bronze.

Dans la vente après décès des collections de M. de Cahuzac, mentionnons un fort beau tableau de Corot, la *Danse des Nymphes*, effet de soleil couchant, sur une demande de 30,000 fr., adjugé à M. Arnold au prix de 28,000 fr. Une toile importante, ayant figuré au Salon de 1864, la *Gardeuse de dindons*, par

Jules Breton, qui avait coûté 6,000 fr. à M. Cahuzac, sur une mise à prix de 20,000 fr. est montée à 25,115 fr. et a été achetée par M. Bernheim jeune. Une esquisse de Delacroix, la *Mort de Botzaris*, a été payée 2,500 fr. Enfin une statuette, le *Printemps*, par Clesinger, a été vendue 2,975 francs.

La vente posthume du peintre Emile Vernier, qui a eu lieu au plus fort des préoccupations politiques de ces jours derniers, n'a pas donné le résultat qu'elle semblait promettre ; elle a produit 34,304 fr. La *Vue de la Tamise* a été payée 1,310 fr., et la *Récolte du varech à Concarneau*, 1,450 fr. Le baron A. de Rothschild a acquis cinq toiles : *Un quai près de Greenwich*, 500 fr. ; *Bourg de Batz au Croisic*, 450 fr. ; *Falaises à Cancale*, 200 fr. ; *Chaumes à Concarneau*, 200 fr. et *Rue de l'Église à Ecoeu*, 250 fr. M^{me} la baronne Nathaniel de Rothschild, deux : *Barques de pêche en vue de Concarneau*, 300 fr. et la *Mer au Croisic*, 400 fr. Avant la vente, M. Castagnary avait acquis pour l'État l'œuvre la plus importante, le *Retour à la ferme*.

Enfin on a vendu à l'hôtel Drouot une série de quatre tapisseries anciennes, dans un parfait état de conservation, représentant des scènes d'après Wouwermans, et ornées de bordures où sont figurées des guirlandes de fleurs au milieu desquelles courent et s'ébattent des chiens, et de trophées de natures mortes : ces tapisseries ont atteint le prix de 11,000 francs.

On a lu plus haut le discours prononcé par M. Ernest Dupré, à l'inauguration de la statue de Voltaire, érigée dans la cour de la mairie du neuvième arrondissement. La présente livraison contient, en outre, la reproduction, gravée à l'eau-forte par M. Courboin, de l'œuvre de M. Émile Lambert. Pour achever de donner la physionomie artistique et littéraire de cette cérémonie, nous citerons une jolie poésie de circonstance de M. Jean Rameau, qui a été dite par M. Le Bargy, de la Comédie-Française, et chaleureusement applaudie par l'auditoire :

VOLTAIRE JEUNE

Au cœur de Paris, par un gai dimanche,
Mécontent d'Houdon et las d'être vieux,
Voltaire s'érige, alerte et joyeux,
Le jarret tendu, le poing sur la hanche.

Ce n'est plus le sage au front décharné,
Au sourire aigu plein d'irrévérences,
Et qui mérita tant de remontrances
Un jour où Musset avait mal diné ;

C'est un seigneur svelte, aux façons exquises,
Frivole et poudré, galant et bavard,
Comme s'il voyait sur le boulevard
Des carrosses bleus tout pleins de marquises.

O toi, notre gloire! ô toi qu'on chérit,
Briseur de faux dieux et chercheur d'étoiles,
O toi qui semblas porter dans tes moelles
Dix siècles d'humour, de joie et d'esprit,

Toi dont le front large, empli d'harmonie,
Charma si longtemps le monde exalté,
Splendide rayon de notre gaité,
Lumineuse fleur de notre génie,

Voltaire acclamé par tout l'univers,
Et pour qui Berlin se mettait en fête
Au temps où la Prusse avait à sa tête
Un roi de bon ton qui faisait des vers!

Nous te saluons, poète de France!
Apparais-nous fier, jeune et radieux!
Nous t'aimons ainsi, debout sous les cieux,
Et nos cœurs émus vibrent d'espérance!

Nous t'aimons ainsi dans ton beau printemps,
Mâle et parfumé, fringant et robuste!
Va, dresse ton front et cambre ton buste:
L'immortel génie a toujours vingt ans.

Voici la nomenclature des dernières inscriptions dont le comité des inscriptions parisiennes a décidé l'apposition.

Sur les bâtiments de l'Hôtel-Dieu :

A la tête du petit pont s'élevait la tour de bois que défendirent contre les Normands, pendant le siège de 886, les douze héros parisiens

ERMENFROI	HERVI	HARDRÉ
HERVÉ	ARNAULD	GUY
HERLAND	SEUIL	AIMARD
OUACRE	JOBERT	GOSSOUIN

Rue des Écuries-d'Artois, 6 :

Le poète Alfred de Vigny, né le 27 mars 1797, est mort dans cette maison le 17 septembre 1863.

Rue Thérèse, 23 :

1^o INSCRIPTION

L'abbé de l'Épée, instituteur des sourds-muets, ouvrit son école dans une maison aujourd'hui démolie de la rue des Moulins, où il mourut entouré de ses élèves le 23 décembre 1779.

2^o INSCRIPTION

Le nom de l'abbé de l'Épée, premier fondateur de l'établissement des sourds-muets, sera placé au rang de ceux des citoyens qui ont le mieux mérité de l'humanité et de la patrie.

(Décret de l'Assemblée nationale du 21 juillet 1789.)

Rue du Cardinal-Lemoine, 49 :

Hôtel de Charles Le Brun, premier peintre du roi et directeur des Gobelins, né en 1619, mort en 1690.

Rue Richelieu, 23 :

Le peintre Pierre Mignard, né à Troyes en 1610, est mort dans cette maison le 30 mai 1695.

Rue Saint-Lazare, 56 :

Les peintres Carle et Horace Vernet ont habité cette maison, où Carle Vernet est mort le 27 novembre 1856.

Rue de la Tour-des-Dames :

Le peintre Paul Delaroche, né à Paris le 17 juillet 1797, habita cet hôtel où il mourut le 4 novembre 1856.

Rue Louis-le-Grand, 3 :

L'architecte Louis, né à Paris le 10 mai 1731, est mort dans cette maison le 2 juillet 1800.

Quai des Célestins, 4 :

Antoine-Louis Barye, sculpteur, né à Paris le 24 septembre 1795, est mort dans cette maison le 25 juin 1875.

Boulevard des Italiens, 9 :

Grétry, compositeur de musique, né à Liège le 8 février 1741, mort à Montmorency le 24 septembre 1813, habita cette maison depuis 1795.

Avenue Frochot, 1 :

Victor Massé, compositeur de musique, né à Lorient le 7 mars 1822, est mort dans cette maison le 5 juillet 1884.

Boulevard de la Madeleine, 17 :

Ici s'élevait l'hôtel où le chimiste Lavoisier habitait en 1793.

Rue Boileau, 38 :

Le poète Boileau Despréaux, né le 1^{er} novembre 1636, mort à Paris le 13 mars 1711, avait ici sa maison de campagne.

Rue d'Auteuil, 2 :

Ici s'élevait une maison de campagne habitée par Molière vers 1667.

Rue Mazarine, 30 :

Ancien hôtel des pompes. — Dans cette maison est mort, le 21 juin 1723, François du Mouriez du Périer, d'Aix en Provence, secrétaire de la Comédie-Française, de 1686 à 1705, introducteur en France de la pompe à incendie, créateur du corps des pompiers de la ville de Paris.

Une question fort intéressante, débattue fréquemment depuis la constitution du comité, vient d'être enfin résolue. Il s'agissait de savoir si l'on ne pourrait pas mettre, sur chaque monument, une inscription donnant en quelques lignes son histoire abrégée. Le comité a adopté une proposition consistant à mettre simplement, sur un endroit apparent de chaque édifice, le nom de l'architecte, avec ses prénoms usuels et suivi des deux dates de fondation et d'achèvement. Quant aux monuments qui sont l'œuvre de plusieurs architectes successifs, une inscription claire et brève devrait assigner à chacun la part qu'il a prise dans la construction.

Le *Journal des Débats* annonce que des instructions viennent d'être données par M. le duc d'Aumale pour l'achèvement des travaux de Chantilly. Le projet primitif comportait, outre certains travaux de décoration intérieure et extérieure, la restauration du couronnement des grandes écuries, et l'achèvement des sculptures qui n'avaient pas été terminées au siècle dernier. Ce sont ces travaux que le donateur exilé s'occupe de faire reprendre.

On prépare également l'installation des galeries destinées à recevoir la bibliothèque et les collections artistiques, de manière que, au moment de sa prise de possession, l'Institut trouve tout disposé et en état pour l'ouverture de ses galeries au public.

Dans le concours ouvert par la ville de Lyon « pour élever un monument à la gloire de la République » sur la place Perrache, le projet choisi par le jury est celui de MM. Peynot, sculpteur, et Blavet, architecte, tous deux parisiens.

Nous avons publié, dans une des dernières livraisons de *L'Artiste*, le pressant appel que M. Charles Normand, directeur de la revue *l'Ami des monuments français*, adressait aux journaux afin de créer un courant d'opinion favorable à la conservation des ruines de Sanxay. *Le Temps* donne sur ces monuments d'intéressants renseignements archéologiques et aussi administratifs, qui prouvent que la sollicitude de M. Normand n'a pas été la seule à s'émouvoir pour la protection et la conservation de ces importants vestiges qui intéressent notre histoire nationale ; on s'est préoccupé, en haut lieu, de sauvegarder les découvertes du R. P. de La Croix.

Voici ce que rapporte *Le Temps* à ce sujet : « A Sanxay, il n'y a pas eu de ville gauloise ou gallo-romaine. Il y a eu un sanctuaire renommé, très fréquenté à certaines époques de l'année, attirant, en même temps que la foule, des troupes d'acteurs ambulants et provoquant des exhibitions de tout genre. Ce sanctuaire était probablement celui d'une divinité appartenant à la mythologie celtique, d'une divinité des eaux, réputée curatrice ou préservatrice des maladies, et plus tard identifiée à l'Apollon des Romains. Pour que les eaux de la Vonne, sur les bords de laquelle se trouvaient le sanctuaire de la divinité et les bains que sanctionnaient les *ex-voto* des pèlerins, fussent considérées comme curatrices et préservatrices, il n'était nullement nécessaire qu'elles fussent thermales ou minéralisées. On connaît le culte naturaliste de nos aïeux pour les sources, les fontaines, les cours d'eau, les montagnes, les forêts. La vallée entière de la Vonne, et le temple de Sanxay en particulier, ont vraisemblablement, avant et après la conquête romaine, attiré en foule des pèlerins, comme les *pardons* de Bretagne, les *assemblées* de Normandie et les *fêtes votives* du Midi.

« Voilà donc un groupe de monuments, unique jusqu'à ce jour sur notre sol français, qui montre le lien et la perpétuité entre les coutumes religieuses, les mœurs de nos ancêtres et les nôtres. Il fallait assurer à tout prix, disions-nous, la conservation des ruines de Sanxay. Notre ami, le regretté Henri Martin, joignit sa voix à la nôtre. Les sociétés archéologiques de province, avec un instinct très sûr, comprirent tout l'intérêt de ces débris. Il y eut un mouvement d'opinion dans le monde savant et même au delà. Une souscription fut ouverte pour l'achat des terrains et le remboursement des dépenses occasionnées par les fouilles, l'État déclarant que la pénurie budgétaire ne lui permettait pas de fournir à lui seul les sommes nécessaires. Trente-quatre sociétés souscrivirent ; cent soixante-neuf particuliers, parmi lesquels se trouvait M. R. Bischoffsheim pour une part considérable, suivirent cet exemple ; la municipalité de Sanxay et le conseil général de la Vienne contribuèrent à parfaire le chiffre de 20.000 francs qui furent versés dans les caisses de l'État.

« Les terrains ont été achetés et les ruines qui occupent les terrains sont devenues propriété publique. Mais, si on a nommé un conservateur des ruines,

le P. de La Croix, on avait omis jusqu'ici de lui donner les moyens de conserver quoi que ce soit. Le conseil général de la Vienne, alarmé de cette situation, vient de formuler un vœu unanime, par lequel il demande au ministre de faire le plus promptement possible les aménagements indispensables à la conservation des ruines, quand bien même il faudrait répartir, par raison d'économie, les dépenses sur trois exercices distincts.

« Nous apprenons que M. Castagnary, directeur des Beaux-Arts, vient de faire droit à ce vœu en faisant voter par la commission des monuments historiques une subvention de 11.000 francs pour la conservation des ruines. Tous les archéologues français lui en seront reconnaissants. — F. D. »

La *Nouvelle Presse libre* annonce que pour liquider la succession de feu le roi Louis II, l'administrateur des biens royaux s'efforce de vendre peu à peu tous les objets d'art et les meubles que le monarque avait rassemblés dans ses châteaux; vases chinois et japonais, cassettes, tapisseries, pièces de cabinet, tableaux allégoriques représentant le mythe de Lohengrin, portraits de Louis XIV, sont cédés aux plus offrants, notamment à un amateur de Stuttgart qui va en former un musée. Même les costumes moyen âge et Renaissance que le roi se plaisait à porter ont été acquis par divers costumiers et figureront sans doute sur les planches. Un kiosque, qui ornait le jardin du château de Berg, a été acheté par le musée des arts décoratifs de Strasbourg.

La Commission des monuments historiques, dans sa dernière réunion présidée par M. Antoine Proust, s'est occupée de plusieurs questions importantes.

Pour répondre à une demande qui s'était produite devant la Commission du budget, il a été décidé qu'un état détaillé de tous les engagements de crédits pris par la Commission des monuments historiques et de tous les excédents constatés à l'heure actuelle sur les travaux, serait autographié et communiqué aux Chambres.

M. Antonin Proust a donné communication d'une lettre qu'il compte adresser, au nom de la Commission, au ministre des Beaux-Arts. Dans cette lettre, la Commission rappelle qu'elle a toujours demandé que l'arrêté du 4 novembre 1879, qui lui attribue l'aile du Trocadéro du côté de Paris, fût complété par un arrêté lui attribuant l'aile du côté de Passy. Les musées nationaux ont

cependant, sans autorisation, pris possession de cette aile — du côté de Passy — pour y établir un musée des moulages de l'antique, dont la Commission du budget de 1884 avait demandé l'établissement dans l'hôtel de Chimay acquis pour l'agrandissement de l'École des Beaux-Arts.

Dans ces conditions, la Commission des monuments historiques prie M. le ministre d'autoriser le transfert des moulages d'après l'antique à l'hôtel Chimay, et de lui permettre de donner, pour l'année de 1889, au musée des monuments français, qu'elle a déjà créé, le développement nécessaire.

La Commission s'est occupée ensuite de diverses questions intéressant notamment le château de Loches, l'église de Saint-Aignan, l'église de Varennes, celle de Pont-l'Abbé, le manoir des gens d'armes à Caen, dont on connaît les remarquables médaillons. Les vitraux de Saint-Remy — xv^e siècle — portant les armes et les portraits de la famille de Douville-Maillefeu, ont été classés comme objets mobiliers.

Il a été également donné communication d'un rapport de M. Léticte sur les fouilles pratiquées à Saintes. Dans l'intérieur d'un mur formant un *castrum*, on a trouvé des fragments de monuments gallo-romains, couverts d'inscriptions et de sculptures du plus haut intérêt. Ces fragments sont rangés comme dans une bibliothèque. Deux monnaies du xii^e siècle ont été également trouvées dans ce mur. Il semblerait donc que ces monuments gallo-romains existaient encore à cette date.

Un vol important a été commis, ces temps derniers, au préjudice du musée archéologique de Madrid : onze statuettes de bronze ont été dérobées, dont la nomenclature et la description sont données par *le Temps*. Nous reproduisons ces renseignements :

Un Ganymède nu, aux cheveux frisés, coiffé d'un *pileus*, tenant un *æsochæ* de la main droite, recourbant légèrement le bras gauche et mesurant une hauteur de 0 m. 172. Ce bronze, comme la plupart des bronzes du musée de Madrid, provient des fouilles d'Herculanum et a été rapporté d'Italie par Charles III.

Thésée, statuette de 0 m. 135, parfaite d'exécution; le héros est représenté en costume de guerre, les bras levés dans l'acte de soutenir un objet actuellement disparu.

Une divinité panthéenne, représentant un enfant ailé, debout, nu, ceint d'une peau de panthère, ayant une amulette suspendue à son cou, et mesurant 0 m. 12.

Une Cérès, d'égale dimension, au manteau drapé sur le bras gauche.

Un Hercule, avec la peau de lion placée sur le bras gauche, et les cheveux ceints d'un ruban qui forme nœud derrière la tête; de même dimension.

Un Camille, de la bonne période de l'art, vêtu d'une tunique courte, portant le bras droit étendu, et paraissant soutenir de la main gauche un objet maintenant disparu. Comme les précédentes, cette figure mesure 0 m. 12.

Une autre Cérés, en bronze obscur, tenant de la main gauche le soc d'une charrue.

Un Téléphore ou Enamérion, imberbe, nu, debout, tenant de la main droite un serpent mutilé, et mesurant 0 m. 15.

Une Camille, revêtue d'une longue tunique et d'un manteau flottant, que retient un des bras de la statuette. Sa main tient les pains destinés aux offrandes. Cette figure, qui provient de la collection Salamanca, a 0 m. 14 de hauteur.

Un Gladiateur, de la même collection, et une Minerve au casque béotien, tenant en main une lance.

Louis Gallait est mort le mois dernier à Bruxelles. Parmi les toiles célèbres du peintre belge on cite : *l'Abdication de Charles-Quint*, *la Peste de Tournai*, *Jeanne la folle*, *Art et Liberté* du musée de Bruxelles, le *Duc d'Albe* exposé en 1833 à Paris, *Job sur son fumier* acheté pour le Luxembourg en 1836 et figurant au musée de Lille, les *Têtes coupées* (comtes d'Egmont et de Horn) du musée de Berlin. La réputation honorable de Gallait tenait plutôt aux sujets et à la grandeur de ses œuvres qu'à leur personnalité.

Jules Lacroix vient de mourir à Paris, dans sa soixante-dix-huitième année. Devenu aveugle depuis longtemps déjà, il avait dû abandonner les occupations littéraires qui avaient rempli sa vie; la dernière œuvre qu'il ait publiée, date de 1872 : c'est un recueil de sonnets où passe le souffle patriotique le plus ardent, *l'Année infâme*, douloureux écho des misères et des deuils sanglants de la patrie.

Les débuts de la carrière de Jules Lacroix furent marqués par le succès de quelques romans, les *Parasites*, *l'Honneur d'une femme*, *Un Grand d'Espagne*; mais il ne s'attarda pas à ce genre, sa nature de lettré l'attirait vers des études plus élevées. Il traduisit en vers Juvénal et Perse, ainsi que les *Odes* d'Horace; ces traductions se distinguent par l'élégance et la fermeté de la langue. En collaboration avec M. Auguste Maquet, il écrivit ensuite deux drames en cinq actes, le *Testament de César* et *Valeria* qui furent joués au Théâtre-Français avec Rachel comme principale interprète. Au théâtre de la Porte-Saint-Martin, il fit repré-

senter la *Jeunesse de Louis XI*. Puis il donna à la Comédie-Française une adaptation de l'*Œdipe-Roi* de Sophocle ; ce fut là son plus grand succès littéraire. Le même théâtre a fait, il y a quelques années, une reprise de cette belle œuvre qui a été accueillie, par le public lettré, avec la même faveur qu'à l'époque de son apparition.

« Jules Lacroix, a dit très exactement le jour de ses obsèques, M. Camille Doucet, parlant au nom de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, Jules Lacroix fut un grand lettré, dans la plus haute, dans la plus noble acception du mot. Cultivant les lettres pour elles-mêmes, pour le bonheur que toujours elles donnent, il oubliait fièrement de leur demander ce que parfois elles rapportent. C'était un sage, un savant aussi et, par-dessus tout, un poète ! Comme dans un sanctuaire, il a vécu dans le travail, au milieu de ces fidèles amis qui, après avoir été l'enchantement des plus heureuses existences, sont encore, quand l'heure en est venue, les soutiens de notre vieillesse et nos derniers consolateurs. Resté seul un jour avec ses livres, n'ayant plus même le droit de les ouvrir, il croyait les voir, il les voyait en les touchant ; il les lisait dans sa mémoire et l'obscurité de sa solitude lui semblait ainsi moins profonde.

« Il me racontait cela, messieurs, voilà deux mois à peine, un jour que, descendant du pont des Arts pour rentrer à l'Institut, je le rencontrai devant la porte, au bras de son honnête serviteur.

« — Entrez, lui dis-je.

« — Ah ! s'écria-t-il avec une émotion dont je me sens encore tout ému, c'est là que j'aurais voulu mourir ; mais... Homère lui-même n'eût jamais pu lire son discours de réception. Mes pauvres yeux ! »

« Ses pauvres yeux étaient pleins de larmes ! Les miens aussi.

« — Et puis, ajouta-t-il avec un triste sourire, m'aurait-on nommé ? »

Il faut convenir que le bagage littéraire de Jules Lacroix aurait amplement justifié son admission parmi les Quarante. Aux principaux ouvrages que nous avons cités, doivent s'ajouter deux adaptations en vers du *Roi Lear* et de *Macbeth*, d'après Shakespeare.

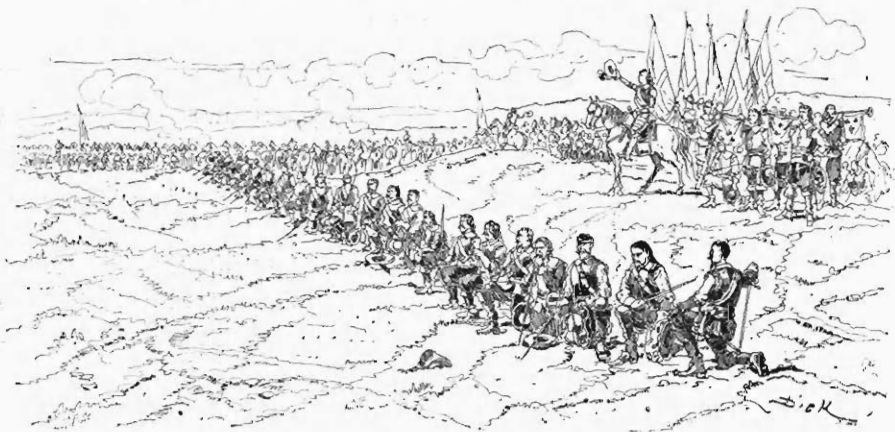
Il était le frère de Paul Lacroix (Bibliophile Jacob) ; il avait épousé une sœur de M^{me} de Balzac, la comtesse Rzewieska.

Philippe Rousseau, le peintre très apprécié de natures mortes, vient de mourir à Acquigny (Eure). Né à Paris en 1816, il devint l'élève de Gros et de Bertin et pour la première fois exposa au Salon de 1834, en y envoyant une *Vue de Normandie*. Il resta paysagiste jusqu'en 1841, époque à laquelle il s'adonna plus

spécialement au genre dans lequel son remarquable talent l'a rendu justement célèbre. Il fit aussi quelques peintures décoratives pour les salles à manger de l'hôtel d'Albe et du baron J. de Rothschild.

En dehors des collections particulières, plusieurs musées possèdent de ses œuvres : Lille, Nantes, Valenciennes, Caen, etc. Ses tableaux les plus connus sont : *le Rat de ville et le Rat des champs*, *Un imposteur* et *le Rat retiré du monde*; (ces deux derniers sont au Luxembourg); *Une basse-cour*, au musée de Chartres; *Intérieur*, les *Confitures*, la *Salade*, la *Fontaine fleurie*, la *Fête-Dieu*, le *Loup* et *l'Agneau*.





La Prière après la bataille de Rocroi, dessin de DICK DE LONLAY

LES LIVRES

Nos Gloires militaires; texte et dessins par DICK DE LONLAY; Tours, Mame.



Trompette de chasseurs à cheval, dessin de DICK DE LONLAY.

C'EST, à coup sûr, un difficile problème qui se pose, tous les ans, pour les éditeurs de livres d'étrennes, et qui ne laisse pas d'être embarrassant, que de publier des ouvrages ayant tout l'attrait de la nouveauté sans cesser d'être conformes aux inévitables traditions qui s'imposent à ce genre tout spécial de productions dont le but essentiel est de divertir les lecteurs en les instruisant. La librairie Mame a, une fois encore, résolu la question avec un plein succès en éditant, pour cette fin d'année, une œuvre nouvelle de l'auteur de *Français et Allemands*. Comme chroniqueur et historien militaire, M. Dick de Lonlay a acquis une notoriété bien légitime; ses récits empruntent au côté anecdotique, qui en est le plus saillant, une physionomie

bien vivante et pittoresque. Ils ont, en outre, cet autre avantage d'être expliqués et complétés à l'aide d'illustrations dessinées par l'écrivain lui-même, car celui-ci joint au talent du narrateur, une habileté de dessinateur peu commune.

Dans son nouveau livre, qu'il a intitulé : *Nos Gloires militaires*, il a raconté, comme l'indique le titre, les faits d'armes les plus célèbres dont se glorifie notre histoire nationale, les actes de bravoure les plus fameux que les armées fran-



Napoléon à Montereau, dessin de DICK DE LONLAY.

çaises ont accomplis à travers les siècles sur les champs de bataille, victoires éclatantes et décisives, ou bien parfois même revers aussi honorables que des victoires, parce que l'héroïsme ne saurait être amoindri lorsqu'il succombe sous la fortune adverse ou sous le nombre. La longue série des chapitres s'ouvre sur Bouvines, la première victoire vraiment nationale qui « fit éclater dans le pays quelque chose que l'on ne connaissait pas, l'esprit national, le patriotisme : il y avait dès lors en France une nation et un roi. » Elle se poursuit avec la prise de Damiette par les croisés, avec la lutte séculaire contre l'Anglais, puis dans les guerres d'Italie ; après Ravenne où Gaston de Foix trouve une mort glo-

rieuse, c'est Marignan où François I^{er} conquiert vaillamment ses éperons de chevalier ; Ivry et le légendaire souvenir du Béarnais ; c'est Rocroi, puis l'interminable suite des campagnes du règne de Louis XIV. Après Fontenoy, après York-Town, qui marque la date glorieuse où la France concourt à l'indépendance américaine, se déroule l'épopée de la Révolution et de l'Empire ; ce quart de siècle suffit à la moitié de l'ouvrage qui se complète de la conquête de l'Algérie et des guerres de Crimée et d'Italie.

Deux choses contribuent largement à l'attrait qu'il ne manquera pas d'offrir aux lecteurs. C'est d'abord le grand nombre de dessins et croquis de toute sorte, expliquant à chaque page et figurant les scènes et les personnages, les armes, les costumes et les accessoires de chaque époque avec sa physionomie particulière. Un autre élément ajoute au pittoresque et à la couleur de ces récits ; c'est leur forme elle-même. L'auteur, par une heureuse fiction, fait raconter chaque épisode de son livre par un des acteurs qui y ont pris part, d'où un accent de couleur locale fort pittoresque.

Contes de Paris et de Provence, par PAUL ARÈNE, illustrés par MYRBACH ; Paris, Lemerre.

Dans ce recueil, M. Paul Arène, l'impeccable styliste, a réuni une quarantaine de ces nouvelles dont sa vive imagination et la saveur littéraire de son récit ont fait de véritables petits chefs-d'œuvre. L'enchantement est partout dans ce livre, aussi bien dans les tableaux parisiens, d'une touche si fine et si élégante, que dans les croquis rustiques si poétiquement vrais, dans les coins de province dont la vision est évoquée avec un charme infini, parfois attendri — comme dans *Mes hirondelles*, les *Braves gens* — parfois d'une mélancolie douce et pénétrante. A dire le vrai, tout serait à citer dans les *Contes de Paris et de Provence* ; il y a là de quoi ravir en même temps l'imagination des enfants et le goût des lettrés. En demandant à l'un des plus exquis conteurs de ce temps la matière d'un livre d'étrennes, l'éditeur Lemerre a fait un choix digne de tous éloges.

Il faut mentionner encore l'illustration de ce livre, que M. Myrbach a conçue avec beaucoup d'art, s'inspirant avec à-propos de l'esprit même du texte ; les dessins sont faits avec beaucoup de verve, d'un crayon facile, et souvent avec

une vérité d'observation trop rare chez les dessinateurs qui s'adonnent à l'illustration des livres. Les plus importantes de ces compositions ont été gravées



*Le Démon de la nature morte, dessin de MYRBACH
Contes de Paris et de Provence*

sur bois, avec beaucoup d'habileté et de légèreté, par M. Florian. Ici le graveur a su éviter la sécheresse que ce procédé entraîne d'ordinaire, et donner exactement la valeur des originaux.



TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DEUXIÈME DE 1887

JUILLET

<i>Jean-François Millet, à propos de la récente exposition de ses ouvrages. —</i>	
E. DURAND-GRÉVILLE.....	1
<i>Le Salon : Peinture, II. — CHARLES PONSONAILHE.....</i>	19
— <i>Sculpture. — ALFRED LANSON.....</i>	50
— <i>Architecture. — E. LOVIOT.....</i>	59
<i>Poésies : La Fleur d'Amour. — A. MOTTIN.....</i>	74
— <i>Sur la Plage. — EDOUARD MARSAND.....</i>	76
<i>Les Livres. — E. LEDRAIN.....</i>	79

AOUT

<i>Une préface inédite pour les Contes de La Fontaine. — BÉRANGER.....</i>	81
<i>Souvenirs d'un Directeur des Beaux-Arts : Collectionneurs : M. Louis Lacaze. —</i>	
PH. DE CHENNEVIÈRES.....	90
<i>Le Salon : Peinture, III. — CHARLES PONSONAILHE.....</i>	96
— <i>Gravure. — JEAN ALBOIZE.....</i>	123
<i>La Ronde de nuit, comédie en un acte, en vers. — ERNEST D'HERVILLY.....</i>	138

SEPTEMBRE

<i>Théodore Chasseriau. — AGLAUS BOUVENNE.....</i>	161
<i>ouvenirs d'un Directeur des Beaux-Arts : Collectionneurs (Suite) : M. de Morny; Maurice Cottier — PH. DE CHENNEVIÈRES.....</i>	179
<i>Une petite ville flamande du nord de la France : Bergues. — ANTONY VALABRÈGUE.....</i>	188
<i>La Ronde de nuit, comédie en un acte, en vers (Fin). — ERNEST D'HERVILLY.....</i>	199
<i>Chronique.....</i>	217
<i>Les Livres.....</i>	223

OCTOBRE

<i>Jean-Paul Laurens. — GASTON SCHÉFER.....</i>	233
<i>Souvenirs d'un Directeur des Beaux-Arts : Collectionneurs : (Suite) : Les amateurs d'estampes. — PH. DE CHENNEVIÈRES.....</i>	244
<i>L'Œuvre de Charlet. — F. FEUILLET DE CONCHES.....</i>	258
<i>Un portrait de Rubens par Van Dyck. — G. HIPPEL.....</i>	264
<i>Les Peintres de la mer contemporains : Lansyer. — L. DE VEYRAN.....</i>	278
<i>Pierre Malitourne. — PAUL BONNEFON.....</i>	286
<i>Poésies : Semperviva. — PIERRE GAUTHIEZ.....</i>	290
— <i>Tristesse au jardin ; — Sonnet liturgique. — LAURENT TAILHADE.....</i>	291
— <i>Spleen. — ACHILLE ROUQUET.....</i>	292
<i>Chronique.....</i>	294

NOVEMBRE

<i>Art et progrès. — CHARLES GARNIER.....</i>	305
<i>Jean-Paul Laurens (Suite). — GASTON SCHÉFER.....</i>	311
<i>Notice sur la vie et les ouvrages de Théodore Ballu. — VI^e HENRI DELABORDE.....</i>	321
<i>La Boétie et Montaigne. — PAUL BONNEFON.....</i>	331
<i>Les albums d'enfants. — JULES DESCLOZEUX.....</i>	344
<i>A travers Bruges, notes de voyage. — ANTONY VALABRÈGUE.....</i>	354
<i>Poésies : Sonnet à Charles Gounod. — C. SAINT-SAËNS.....</i>	363
— <i>Pallas Athéné. — EMMANUEL DES ESSARTS.....</i>	364
— <i>L'Idéal dans l'Art. — AIMÉ CAMP.....</i>	367
<i>Chronique.....</i>	369
<i>Les Théâtres.....</i>	379

DÉCEMBRE

<i>Les de Goncourt et leur « Journal ». — SUTTER LAUMANN.....</i>	385
<i>Jean-Paul Laurens (suite). — GASTON SCHÉFER.....</i>	390
<i>L'exposition des gravures du siècle. — PAUL LEPRIEUR.....</i>	399
<i>Voltaire à vingt-cinq ans. — ERNEST DUPRÉ.....</i>	409

TABLE DES MATIÈRES

461

<i>A travers Bruges, notes de voyage (fin). — ANTONY VALABRÈGUE.</i>	416
<i>La Madone du Bourgmestre, de Hans Holbein. — P. B.</i>	427
<i>Poésies : La Chanson des fleurs ; Léda. — ANDRÉ LEMOYNE.</i>	433
— <i>Les deux parts. — MARIE DE VALANDRÉ.</i>	436
<i>Chronique.</i>	438
<i>Les Livres.</i>	455

 TABLE DES GRAVURES HORS TEXTE

JUILLET

- La becquée*, tableau de J.-F. MILLET (Musée de Lille), gravé par A. MASSON.
Une route poussiéreuse dans le Midi (Salon de 1887), eau-forte par EUGÈNE BAUDOIN, d'après son tableau.

AOÛT

- Portrait de Mezetin*, dessin de ZACHÉ PRÉVOST, gravé par ADRIEN NARGEOT.
Une rue des Ponts-de-Cé (Salon de 1887), eau-forte de HUAULT-DUPUY.
La femme au masque (Salon de 1887), eau-forte de JULES HANRIOT, d'après le tableau de H. GERVEX.

SEPTEMBRE

- La Chaste Suzanne* (Musée du Louvre), tableau de THÉODORE CHASSERIAU, gravé à l'eau-forte par VICTOR FOCILLON.
Griserie flamande, gravure au vernis mou par FÉLICIEN ROFS.

OCTOBRE

- Jean-Paul Laurens*, portrait à l'eau-forte par EUGÈNE FORNET.
 Dessin à la sépia, de CHARLET, gravé par HERDEY.
P.-P. Rubens, portrait peint par VAN DYCK, gravé à l'eau-forte par F. COURBOIN.

NOVEMBRE

- Deux amis*, tableau de P.-L. COUTURIER, gravé à l'eau-forte par F. CLAPÈS.
Etude pour les Récits mérovingiens, par JEAN-PAUL LAURENS, gravée à l'eau-forte par F. COURBOIN.
Mozart enfant (Musée du Luxembourg), statue par BARRIAS; avec une pensée autographe de CHARLES GOUNOD sur Mozart.

DÉCEMBRE

- La réputation*, tableau de JEAN-PAUL LAURENS, gravé par ADRIEN NARGEOT.
Voltaire, statue en bronze par EMILE LAMBERT, eau-forte de F. COURBOIN.
La Madone du Bourgmestre, tableau de HANS HOLBEIN (Galerie du Grand Duc de Hesse-Darmstadt).
-

TABLE DES GRAVURES DANS LE TEXTE

<i>Sainte Cécile</i> (Salon de 1877), dessin de JAMES BERTRAND, d'après son tableau....	23
<i>La fondation de la Compagnie de Jésus</i> (Salon de 1887), dessin de H. DILLON, d'après son tableau.....	29
<i>L'interrogatoire</i> (Salon de 1887), dessin de GASTON CLARIS, d'après son tableau..	33
<i>La salle des États au Louvre</i> (Salon de 1887), dessin de LOUIS BÉROUD, d'après son tableau (fragment).....	36
<i>Le sommeil de Jésus</i> (Salon de 1887), dessin de LOUIS DESCHAMPS, d'après son tableau.....	39
<i>Aux environs de l'abbaye de Saint-Queniers</i> (Salon de 1887), dessin de MONTENARD, d'après son tableau (fragment).....	45
<i>Salomé danse devant le roi Hérode</i> (Salon de 1887), dessin de GEORGES ROCHE-GROSSE, d'après son tableau (fragment).....	47
Médaille par RINGEL (Salon de 1887), dessin de l'auteur.....	58
<i>Portrait-charge de Théodore Chasseriau</i> , d'après NADAR.....	161
<i>Tête d'étude</i> , dessin de TH. CHASSERIAU.....	163
<i>Suzanne au bain</i> , étude de TH. CHASSERIAU pour la composition du tableau du Louvre.....	165
<i>La Paix protectrice des arts et des travaux de la terre</i> , d'après l'une des peintures décoratives de TH. CHASSERIAU, au palais du quai d'Orsay.....	169
<i>Théodore Chasseriau</i> , croquis d'après nature par A. MASSON.....	174
Lettre ornée, dessinée par JEAN-PAUL LAURENS.....	233
<i>Portrait de Charlet</i> , d'après la lithographie de VALERIO.....	263
<i>Ile de Noirmoutier</i> , croquis par LANSYER.....	281
<i>La courtoisie entre enfants</i> , dessin de BOUTET DE MONVEL.....	346
Même sujet, autre dessin de BOUTET DE MONVEL.....	347
<i>Chez le photographe</i> , dessin de MARS.....	348
<i>Dix cavaliers pour un âne</i> , dessin de MARS.....	349
<i>Le parc aux chevreuils</i> , dessin de MARS.....	350
<i>La chasse à tir</i> , dessin de CRAFTY.....	351
Même sujet, autre dessin de CRAFTY.....	352
<i>La prière après la bataille, à Rocroi</i> , dessin de DICK DE LONLAY.....	455
<i>Trompette de chasseurs à cheval</i> , dessin de DICK DE LONLAY.....	455
<i>Napoléon à Montereau</i> , dessin de DICK DE LONLAY.....	456
<i>Le démon de la nature morte</i> , dessin de MYRBACH.....	458

TYPOGRAPHIE
EDMOND MONNOYER



LE MANS (SARTHE)

REVUE FINANCIÈRE

27 Novembre 1887

La Bourse suit avec une extrême patience, mais non avec indifférence, les péripéties de l'imbroglio gouvernemental. Elle se raffermir lorsqu'elle croit la solution prochaine ; elle marque sa désapprobation par quelques centimes de faiblesse lorsque cette solution paraît s'éloigner.

De cette attitude, on pourrait croire que la hausse devra l'emporter définitivement, si la transmission du pouvoir se fait rapidement et régulièrement, et qu'au contraire la faiblesse reprendra le dessus, s'il se produit des complications ou même simplement de nouveaux retards.

Vu la proximité de la liquidation, il ne faut pas se dissimuler que ces hésitations et les oscillations qui s'ensuivraient pourraient avoir des conséquences d'une sérieuse gravité.

Ce qui console au milieu du désarroi politique, c'est le sens pratique des courtiers, leur imperturbable résolution de laisser la spéculation à ses œuvres. Malgré les bas cours cotés qui auraient pu en compromettre l'issue, la réussite de la conversion a dépassé toutes les espérances. Les demandes de remboursement n'ont pas atteint le dixième des rentes appelées à la conversion. En outre, les rentiers ont apporté cinquante millions d'argent nouveau, de sorte qu'il y a 1.800.000 fr. de rentes 3 % classées dans les portefeuilles.

Il ne faudrait pas cependant que la Chambre comptât indéfiniment sur l'esprit de sagesse du pays. Sans bonne politique, il n'est pas, on le sait, de bonnes finances. Aux mandataires du pays à faire de meilleure besogne.

Après avoir rétrogradé jusqu'à 80,37, le 3 % s'est relevé progressivement jusqu'à 81,75.

Le 3 % non libéré, jouissance janvier, est à 80,05.

Entre le 3 % ancien et le nouveau, il ne doit y avoir d'autre écart que le coupon de 75 centimes à détacher le 16 décembre.

L'amortissable a repris brillamment de 83,55, plus bas cours de la semaine, à 84,95; il finit à 84,75.

Bien entendu, le 4 % et le 4 1/2 % ancien ont disparu de la cote. Les rentiers qui en dernier lieu ont vendu à 100,30 et 100,50 ont fait une triste opération. Ceux qui ont opté pour le remboursement recevront le 6 décembre, pour 4 francs de 4 %, une somme totale de 100,83, et pour 4,50 de 4 1/2, une somme totale de 100,93.

Le 4 1/2 % nouveau n'est pas du tout affecté de la disparition de son congénère; il s'arrête à 107,30, après 106,50 et 107,45. Le cours actuel correspond sensiblement au prix du 4 % de rente 3 %; il y a donc avantage, pour l'avenir, à vendre le 4 1/2 nouveau et à employer le 3 %.

La Tunisienne est à 504 après 500.

En dehors de nos rentes, le reste de la cote ne subit pas de sensibles modifications.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer n'ont guère varié. La plus-value des recettes depuis le 1^{er} janvier est de 16,815,000 fr.

Beaucoup d'affaires sur les valeurs dites métallurgiques; les autres valeurs industrielles attendent qu'on les réveille. — Le Panama se maintient difficilement au cours de 300 fr.

L'Italien n'a pas beaucoup profité de l'amélioration générale du marché; par contre, la progression des fonds russes a été beaucoup plus considérable.

Les valeurs turques sont assez vivement recherchées: le Turc à 14,27, la Banque ottomane à 507.

Parmi les valeurs de crédit, le Foncier continue à être la valeur favorite de l'épargne. Il progresse de 15 fr. à 1390.

Les obligations sont également très recherchées. Il y a un écart de 15 francs entre les cours, même les 1879 et 1880 qui devraient s'inscrire au même prix.

P. GERVAIS.

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL INTEROCÉANIQUE DE PANAMA

46, RUE CAUMARTIN

Paris, 15 novembre 1887.

*A Messieurs les Fondateurs, Actionnaires, Obligataires
et Correspondants de la Compagnie.*

MESSIEURS,

J'ai signé ce matin, avec M. Eiffel, l'engagement nécessaire pour assurer l'ouverture du Canal à la grande navigation.

Le Conseil d'administration de la Compagnie, aussitôt convoqué, a approuvé cet engagement, ainsi que ma lettre à M. Rouvier, Président du Conseil des Ministres.

Je vous transmets, dès l'issue de la séance du Conseil, la lettre que j'avais

écrite aux membres de la Commission supérieure des travaux et celle que je remets aujourd'hui à M. Rouvier.

Vous venez d'assister à de nouvelles manœuvres, abominables cette fois, dirigées contre notre entreprise à la Bourse de Paris. Peu d'entre vous, je le sais, se sont laissé intimider. Vous avez compris que ces fausses dépêches télégraphiques, ces fausses lettres et ces circulaires confidentielles chèrement affranchies, que ces baisses violentes imposées par la spéculation, que ces infamies prodiguées et ces dépenses faites en Annonces, Correspondances, Brochures, etc., devaient avoir un but intéressé.

Ce but, — toujours le même, et par les mêmes moyens qui furent jadis employés contre les Actionnaires et les Obligataires du Canal de Suez, — était de vous déposséder, de vous prendre vos titres, à la veille du jour où la solution finale allait vous être annoncée.

Mes projets, vous les connaissez depuis deux ans; mon dernier rapport les précisait; je ne pouvais vous dire les résultats de nos études dernières qu'après les avoir obtenus; et, comme d'usage, dès qu'ils sont obtenus, vous en êtes informés les premiers.

Que les Actionnaires et Obligataires de Panama demeurent fermement unis, comme l'ont été les Actionnaires et les Obligataires de Suez; qu'ils restent sourds aux avances de leurs prétendus défenseurs, qui sont leurs pires ennemis, comme aux menaces de leurs adversaires; qu'ils sachent enfin que s'il existait, à un moment quelconque, le moindre danger pour notre entreprise, c'est moi qui le leur signalerais, et personne autre avant moi.

Veillez agréer, Messieurs, la nouvelle assurance de mon dévouement.

Le Président-Directeur,

FERDINAND DE LESSEPS.

INSTITUTION ROGER-MOMENHEIM

PARIS — 2, Rue Lhomond (Panthéon) — PARIS

BACCALAURÉATS

COURS COMPLÉMENTAIRES POUR LE VOLONTARIAT

Sur 167 Candidats présentés, 130 admissibles et 124 reçus (dix-huit mentions)

MM. Alvarez (*mention*), Aguilhaume, Aubry (Rh.), Aubry (S.), Babille (R.), Babille (P.) (*mention*), Baras, Barbellion, Bastide, Blondeau (*mention*), Bauge (*mention*), Bonnet, Blouin, Bordier, Bouchard (P.) (*mention*), Bouchard (S.), Boullier, Boyer, Bréissan, Broussey, Camus (C.), Camus (P.), Cellier, du Cherlard, Chandellier, de Gazes (*mention*), Claudel (R.) (*mention*), Claudel (P.), Collet, (S.), Collet (A.), Collet (P.) (*mention*), Collet (R.) (*mention*), Couchot (H.), Couchot (P.), Cuvelier, Delaval, Delaunay (*mention*), Decourcelle, Deverin, Dormont, Ducellier (P.), Ducellier (S.), Dupeyron, Dupuy, Douane (*mention*), Druibert, Delaruelle, Delaperche, Dirriart, Eugel, Faucillon, Fleck, Fleuriot (R.), Fleuriot (P.), Fontheneau (*mention*), Foucher (*mention*), Fourrier, Farabeuf, Faure, Galcreau, Gallois (*mention*), Garrigat (R.), Garrigat (P.), Gatineau, Gaudex (P.), Gaudex (S.), Génctet, Guérin (R.), Guérin (P.), Guastalla (*mention*), Hallé, Herbault, Jaupitre, Laurent, Lavollay (S.), Lavollay (Ph.), Leclère, Lherbé, L'Heutre (V.), L'Heutre (S.), Logre, Loudin (R.), Loudin (P.) (*mention*), Latreille (V.), Latreille (S.) (*mention*), Maigre (P.), Maigre (R.), Macrez (*mention*), Malluson, Merciolle, Mettais-Cartier (R.), Mettais-Cartier (V.), Moine, Oudinet, Osiecki, Patav, Pinguet, Prauvillle, Puet, Pique, Pierret (P.), Pierret (S.), Paley, Pétiet, Poirier, Pancier, Rayez, Renard, Rivron, Rigot (R.), Rigot (P.), Rame, Rivet, Schadrack, Selterin (*mention*), Sécond, Swinez, Tempplier, Vian, de Thomasson, Tissier, Thouvenin, de la Touanne, Valtat.

ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS ET DES ADRESSES DES ÉLÈVES REÇUS

LES ÉTRENNES

Comme tous les ans, c'est la préoccupation constante de tous et de chacun en particulier. Riches et pauvres paient leur tribut à cette ancienne coutume ; ce que l'on offre surtout cette année, ce qui obtient le succès le plus mérité et le plus éclatant, c'est le bijou artistique renfermant le parfum solidifié. Quoi, en effet, de plus coquet et de plus charmant qu'avoir dans une délicieuse broche artistement ciselée, ou dans son bracelet, le parfum de son choix, soit l'essoriza à la violette du Czar, à l'héliotrope blanc, à l'oriza-lis, la mignardise, etc.

A une amie, à une sœur, on ne peut rien offrir de plus gracieux et qui fasse plus de plaisir, ce souvenir sera extrêmement bien accueilli par chacune.

Afin de donner la plus grande expansion au parfum solidifié, la maison L. Legrand a fait fabriquer une véritable collection de bijoux artistiques ; ils sont très bon marché, et d'avance leur succès est assuré.

Vous ferez bien de demander le catalogue-bijou, c'est là que vous puiserez tous les renseignements nécessaires, il vous sera envoyé *gratis et franco*.

Les fleurs et les bonbons sont d'un domaine plus banal. Certainement on en envoie encore ; mais le parfum solidifié peut avantageusement remplacer le fragile bouquet, vu son prix minime. On peut fort bien en envoyer à une dame. C'est plutôt un bouquet qu'un bijou.

Toujours et sans cesse nous reviendrons au chocolat ; celui-ci a sur le bonbon l'avantage d'être excellent pour la santé, tandis que le fondant est très nuisible à l'estomac. J'ai vu des choses ravissantes chez Devinck, des sacs en satin dont les broderies sont resplendissantes ; ces sacs servent plus tard pour le théâtre : on y renferme sa lorgnette, son éventail et son mouchoir : c'est le sac Patti ; le sac Tosca représente Sarah dans sa toilette Directoire du troisième acte, la merveille des merveilles, des corbeilles qui ploient sous les branches de roses et de violettes ; des paniers enguirlandés et enrubannés ; pas une maison qui résume le goût de la corbeille de fleurs, comme Devinck, il cumule la double réputation de premier chocolatier de Paris, et de fournisseur des plus élégantes étrennes à offrir au monde distingué et copurchic.

En allant rue Saint-Honoré, 175, où l'on a fait d'immenses agrandissements, vous ferez un tour dans ce salon de fleurs, où, dans chaque boîte, corbeille ou sac, on renfermera les chocolats napolitains, les pavés, les bouchées Devinck, et les pralines qui sont les plus délectables friandises des gourmets d'à présent et d'autrefois.

Ravissantes aussi les majoliques qui se garnissent de chocolat et qui ne sont que de doux prétextes pour offrir un bibelot de prix. Les écrans avec oiseaux des Iles, les coussins rebondissant sous un capiton de marguerites, de roses ou de violettes, les cornets Watteau, et les paniers Empire sont les tributaires des plus belles étrennes de l'année 1888.

J'ajoute à titre de renseignements que la maison Devinck, rue Lafayette, 76, est la succursale de celle que tout Paris ira voir, rue Saint-Honoré. }

ÉTRENNES DE 1888

AUX BUREAUX DE L'ARTISTE

44, quai des Orfèvres, Paris

LES DIFFÉRENTS JEUX DES PETITS POLISSONS DE PARIS

*LE SABOT, LA FOSSETTE, LA TOUPIE, LA CORDE,
LE COUPE-TÊTE ET LA SORTIE DU COLLÈGE*

SIX PLANCHES GRAVÉES PAR DUCLOS

D'APRÈS

AUGUSTIN DE SAINT-AUBIN

« Dès 1759, Augustin de Saint-Aubin est entré en bonne connaissance avec le public. Il lance de l'hôtel de Cluny, son logis, une série de six dessins gravés par Duclos : *C'est ici les différents jeux des petits polissons de Paris*. Voulez-vous voir *le Sabot, la Fossette, la Toupie, le Coupe-Tête, et la Sortie de l'école*, et l'enfance culottée court, entricornée, poudrée, et la queue sautillante entre les épaules ? Oh ! les gentilles miniatures d'hommes ! » EDMOND ET JULES DE GONCOURT, *Petits-Maitres français du XVIII^e siècle : Les Saint-Aubin (L'Artiste, octobre 1857)*.

Les six gravures tirées sur papier de Hollande, avec titre imprimé en deux couleurs, et renfermées dans un portefeuille. 10 fr.

(Expédition en province : 1 fr. 25 en sus pour l'emballage et le port.)

A titre de prime, les abonnés de L'Artiste qui en feront la demande recevront cette superbe série d'estampes contre l'envoi d'un mandat-poste de 6 francs.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

HIVER 1887-1888**TRAINS DE LUXE QUOTIDIENS****ENTRE PARIS, NICE ET VINTIMILLE**

COMPOSÉS :

Au départ de Paris, de lits-salons P. L. M. avec cabinet de toilette et water-closet et d'un sleeping-car, les dimanche, lundi et jeudi; et de *sleeping-cars* avec wagon-restaurant, les mardi, mercredi, vendredi et samedi;

Au départ de Vintimille, de lits-salons P. L. M. avec cabinet de toilette et water-closet, et d'un sleeping-car, les mardi, mercredi et samedi; et de *sleeping-cars*, avec wagon-restaurant, les dimanche, lundi, jeudi et vendredi.

Une voiture à *lits-salons P. L. M.* est attelée aux trains de *sleeping-cars* partant de Paris, les mardi et vendredi, et à ceux partant de Vintimille les dimanche et jeudi.

TRAJET DE PARIS A NICE EN 19 HEURES

LE NOMBRE DES PLACES EST LIMITÉ

PRIX DES PLACES (SUPPLÉMENT COMPRIS)

ALLER : à dater du 5 novembre 1887

de Paris à Avignon.....	151 fr. 40	de Paris à Cannes.....	220 fr. 40
— à Marseille.....	176 30	— à Nice.....	223 90
— à Saint-Raphaël.....	216 15	— à Menton.....	236 90

RETOUR : à dater du 7 novembre 1887

d'Avignon à Paris.....	136 fr. 40	de Cannes à Paris.....	200 fr. 10
de Marseille à Paris.....	156 30	de Nice à Paris.....	203 90
de Saint-Raphaël à Paris.....	196 15	de Menton à Paris.....	216 90

EXCEPTIONNELLEMENT :

Le supplément afférent au parcours de Cannes à Vintimille et gares intermédiaires, ou réciproquement, est fixé à 10 fr., et celui afférent au parcours de Nice à Vintimille et gares intermédiaires, ou réciproquement, est fixé à 5 fr.

On peut se procurer des billets à l'avance, moyennant le paiement immédiat du montant du supplément :

Pour les trains de Lits-Salons P. L. M. : à Paris, à la gare de départ, boulevard Diderot; au bureau central, rue Sainte-Anne, 4 (avenue de l'Opéra); à l'agence des Wagons-Lits, rue des Mathurins, 46; à l'agence Lubin, boulevard Haussmann, 86; à l'agence Cook et fils, rue Scribe, 9, et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines; à l'agence H. Gaze et fils, rue Scribe, 7; — à Nice, à l'agence des Wagons-Lits, quai Masséna, 1; à l'agence Cook et fils, quai Masséna, 15; enfin aux gares où les trains prennent des voyageurs.

Pour les trains Sleeping-Cars : aux bureaux de la compagnie des Wagons-Lits, rue des Mathurins, 46, à Paris; et quai Masséna, 1, à Nice.

On trouve des prospectus détaillés aux endroits indiqués ci-dessus.

A LA TRUFFE DE PÉRIGORD**M. LAFOREST, DE PÉRIGUEUX**

ENVOIE DANS LES 24 HEURES

CHAPONS, POULARDES, DINDES

ET TOUTES PIÈCES DE GIBIER TRUFFÉES

M. LAFOREST ne craint aucune comparaison. Il tient à maintenir intact l'honneur de son blason sur lequel est inscrite en lettres d'or cette alléchante devise :

A LA TRUFFE DE PÉRIGORD

PARFUMERIE ORIZA

L. LEGRAND

Fournisseur de plusieurs Cours étrangers

Maison de vente en gros et détail, 207, rue Saint-Honoré

PARFUMS CONCRETS, SOLIDIFIÉS — ESS-ORIZA SOLIDIFIÉ

L'ÉTERNELLE BEAUTÉ DE LA PEAU

OBTENUE PAR LA

PARFUMERIE ORIZA

Produits recommandés par les célébrités médicales de la Faculté de Paris



ORIZA-POWDER-VELOUTÉ

Fleur de riz adhérente à la peau, lui donne le velouté de la pêche.

ESS-ORIZA ET ORIZA-LYS

Parfums nouveaux adoptés par la fashion.

ORIZA-OIL

Huile de noiset'e pour lustrer, adoucir la barbe, les cheveux, et les empêcher de se casser.



ORIZA LACTÉ

LOTION ÉMULSIVE

Blanchit et rafraîchit la peau, enlève et détruit les taches de rousseur au visage.

SAVON ORIZA VELOUTÉ

d'après le rapport du Dr O. RÉVEIL le plus doux pour la peau et le mieux parfumé.

ORIZA-WATER

POUR LA TOILETTE

Extrait concentré et distillé d'eau de Cologne supérieure.

L'EAU TONIQUE & ANTI-PELLICULAIRE DE QUININE L. LEGRAND

S'emploie de concert avec la POMMADE AU BAUME DE TANNIN pour arrêter la chute des cheveux et les faire repousser en peu de temps.

LE CATALOGUE PRIX COURANT EST ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

Ces produits se trouvent en France et à l'Étranger chez les principaux Parfumeurs et Coiffeurs.

AL^T COUDRON
PARIS

CAFÉS

51, Chaussée-d'Antin
et 15, Place du Havre

NOUVELLE CRÉATION

PARFUMERIE IXORA

ED. PINAUD

PARFUMEUR-CHIMISTE

37, Boulevard de Strasbourg, Paris

Essence..... à l'IXORA	Poudre de riz... à l'IXORA
Savon..... à l'IXORA	Huile pour les
Pommade..... à l'IXORA	cheveux..... à l'IXORA
Eau de toilette à l'IXORA	Cosmétiques... à l'IXORA

PATE DÉTERSIVE

DU D^r DEBAY

Enlève les Tannes ou Points noirs du visage

Dépôt général : ED. PINAUD
37, Boulevard de Strasbourg, PARIS

COMPAGNIE LIEBIG
VÉRITABLE EXTRAIT de VIANDE

BOUILLON CONCENTRÉ garanti PUR

5 Médailles d'Or et 5 Grands Diplômes d'Honneur.
SE VEND CHEZ ÉPICIERS ET PHARMACIENS

L'Extrait de **Viande Liebig** sert à préparer à tout instant des potages, sauces, légumes et tous mets de viande. *Son emploi est d'une réelle économie.* — Avec une livre de cet extrait, on prépare 190 portions de bouillon ayant toutes les qualités du bouillon de viande fraîche.
Cet Extrait se conserve indéfiniment.

CHAMPAGNE JULES MUMM — REIMS

VIN MARIANI

à la **COCA** du PÉROU

Le plus efficace des TONIQUES et des stimulants.
Le **REPARATEUR** par EXCELLENCE
des Organes de la digestion et de la respiration.
Le TENSEUR des cordes vocales.

Préférable au **Quinquina**, dont il n'a pas les propriétés échauffantes, il est

Le ROI des ANTI-ANÉMIQUES

Son goût délicat l'a fait adopter comme **Vin de dessert**; il rend ainsi, sous une forme agréable, la force et la santé.

Ph^o **MARIANI**, boulevard Haussmann, 41, Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Train à prix réduit

PARIS — ROME

VISITE DES VILLES DE TURIN, GÈNES ET PISE

A l'occasion du Jubilé de S. S. le Pape Léon XII, la Compagnie P. L. M. organise, dans les conditions suivantes, un train à prix réduit de Paris à Rome :

Départ de Paris, le 28 décembre à 2 h. 20 soir. — Retour à Paris, le 12 janvier, à 7 h. 05 soir.

Prix unique du voyage (aller et retour) : 100 fr. en 2^e classe.

On peut se procurer des billets, à partir du 15 décembre, à la gare de Paris, 20, boulevard Diderot; dans les bureaux-succursales de la Compagnie; aux agences : des wagons-lits, 3, place de l'Opéra; Lubin, 36, boulevard Haussmann; Cook et fils, 9, rue Scribe et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines, et H. Gaze et fils, 7, rue Scribe.

NOTA. — On pourra visiter Naples, en prenant à Rome des billets d'aller et retour aux prix réduits de : 41 fr. 95 en 1^{re} classe et 29 fr. 40 en 2^e classe.

PRODUITS EXCLUSIFS DE PARFUMERIE

VIOLETTES DE PARME

ED. PINAUD

37, Boulevard de Strasbourg, PARIS

Essence..... aux VIOLETTES DE PARME	Huile..... aux VIOLETTES DE PARME
Savon..... aux VIOLETTES DE PARME	Eaux de toilette..... aux VIOLETTES DE PARME
Pommade..... aux VIOLETTES DE PARME	Poudre de riz..... aux VIOLETTES DE PARME

En Belgique : CORBEELS, 44, rue des Longs-Chariots, BRUXELLES

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG si utile pour les préparations culinaires, l'est aussi pour les convalescents et les personnes qui ont l'estomac fatigué. Le bouillon fait avec cet extrait est très léger, agréable au goût, et très fortifiant.

L'ARTISTE

REVUE DE PARIS

HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN

(57^e ANNÉE)

Paraissant tous les mois en un volume in-8^o accompagné de gravures
et d'eaux-fortes

44, Quai des Orfèvres — Paris

PRIX DE LA SOUSCRIPTION A L'ARTISTE :

Paris..... Un an, 50 francs.

Afin de mettre les prix d'abonnement à *L'Artiste*, pour les Départements et l'Étranger, en harmonie avec les tarifs postaux actuels, ces prix seront ainsi réduits à partir du mois de janvier 1888 :

Départements..... Un an, 52 francs.

Etranger (union postale)..... Un an, 55 francs.

PRIX DE LA LIVRAISON : 5 FRANCS

Il est tiré un très petit nombre d'exemplaires sur papier de Hollande de Van Gelder au lys, ornés d'une double suite des gravures : 1^o avant la lettre, sur papier de Chine; 2^o avec la lettre sur papier de Hollande. Le prix d'abonnement à cette édition est de 100 FRANCS PAR AN; pour les Départements et l'Étranger, le port en sus.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON PRÉCÉDENTE

<i>Art et Progrès</i>	CHARLES GARNIER.
<i>Jean-Paul Laurens</i> (Suite).....	GASTON SCHÉFER.
<i>Notice sur la vie et les ouvrages de Théodore Ballu</i>	V ^{ie} HENRI DELABORDE.
<i>La Boétie et Montaigne</i>	PAUL BONNEFON.
<i>Les Albums d'enfants</i>	JULES DESCLOZEUX.
<i>A travers Bruges, notes de voyage</i>	ANTONY VALABRÈGUE.
<i>Poésies : Sonnet à Charles Gounod</i>	C. SAINT-SAËNS
— <i>Pallas Athéné</i>	EMMANUEL DES ESSARTS.
— <i>L'Idéal dans l'Art</i>	AIMÉ CAMP.
<i>Chronique</i>	
<i>Les Théâtres</i>	

GRAVURES

Deux Amis, tableau de P.-L. COUTURIER, gravé à l'eau-forte par F. CLAPÈS.

Étude pour les Récits mérovingiens, par JEAN-PAUL LAURENS, gravée à l'eau-forte par F. COURBOIN.

La Courtoisie entre enfants, deux dessins de BOUTET DE MONVEL.

Chez le Photographe; — *Dix Cavaliers pour un âne*; — *Le Parc aux chevreuils*, trois dessins de MARS.

La Chasse à tir, deux dessins de CRAFTY.

Mozart enfant (Musée du Luxembourg), statue par BARRIAS; avec une pensée autographe de CHARLES GOUNOD sur MOZART.